



MWMN
MEDITERRANEAN
WOMEN MEDIATORS
NETWORK

INTÉGRATION D'UNE DÉMARCHE SOUCIEUSE D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES DANS L'ANALYSE DE CONFLIT

FRANCESCA CARUSO



Le 11 février 2020, le Réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée (RFMM) a tenu un webinaire intitulé « Introducing a Gendered Perspective on Conflict Analysis » avec **Isabelle Arradon**, directrice de la recherche à l'International Crisis Group (ICG)¹. L'ICG est une organisation indépendante qui œuvre à la prévention des guerres et à l'élaboration de politiques visant à bâtir un monde plus pacifique. Les analystes de l'ICG vivent en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe afin de mener des travaux de recherche dans les zones de conflit. Au cours du webinaire, Isabelle a expliqué le point suivant : « L'adoption d'une approche globale à l'égard des conflits et la proposition de solutions valables aux décideurs reposent sur l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes. Les institutions et groupes de réflexion reconnaissent aujourd'hui cette nécessité, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire. Certains décideurs ne comprennent parfois pas cette notion. »

Le webinaire a réuni des membres du RFMM, du Réseau des femmes médiatrices des pays nordiques et du réseau FemWise.

À l'ICG, Isabelle est directrice de la recherche et responsable du bulletin mensuel d'alerte rapide *CrisisWatch*, un outil de suivi des conflits d'envergure mondiale qui dégage les tendances dans plus de 80 pays et informe les décideurs des risques d'escalade et des occasions de faire progresser la cause de la paix. Avant d'occuper ce poste, Isabelle travaillait comme conseillère spéciale sur le genre à l'ICG, où elle a introduit un axe de travail sur la parité, la paix et la sécurité afin de renforcer la spécificité de genre dans les travaux analytiques de l'organisation. « J'ai travaillé pendant plus de 10 ans pour des organisations de défense des droits de l'homme. J'ai donc été très surprise, lorsque je me suis jointe à l'ICG en 2014, de constater qu'on accordait très peu d'attention aux questions liées à l'égalité entre les sexes. Comme vous le savez, le milieu des droits de la personne se donne beaucoup de mal en ce moment à mettre en œuvre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Je viens de ce milieu et j'avais de la difficulté à concevoir qu'une organisation dont la mission est d'aider à résoudre les conflits meurtriers ne cherchait pas à comprendre les différentes

¹ Voir le profil (en anglais) d'Isabelle Arradon sur le site d'ICG : <https://www.crisisgroup.org/node/469>.

perspectives des hommes, des femmes, des filles et des garçons. Ainsi, il y a quelques années, nous avons commencé à travailler à l'élaboration d'une stratégie d'intégration des questions d'égalité entre les sexes au sein de l'organisation ».

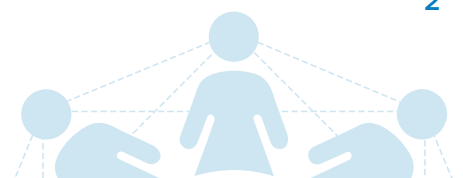
Au cours du webinaire, Isabelle a abordé l'importance d'intégrer la spécificité de genre dans l'analyse de conflit ainsi que les difficultés liées à la mise en œuvre d'un axe de travail fondé sur le sexe au sein de l'ICG et de ses publications.

L'importance de la spécificité de genre dans l'analyse de conflit

Isabelle a eu l'idée d'intégrer la spécificité de genre dans l'analyse de conflit lorsqu'elle a pris conscience que les organisations qui travaillent sur les questions liées à l'égalité entre les sexes sont totalement distinctes de celles qui s'occupent de l'analyse de conflit. « Comme si deux mondes parallèles existaient, mais ne s'entrecroisaient pas », explique Isabelle. « Par conséquent, afin d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les activités de recherche de l'ICG, nous avons élaboré une stratégie axée sur trois piliers, un à l'interne et deux à l'externe. Premièrement, nous nous sommes assurés que toutes les politiques internes tiennent compte des questions relatives à l'égalité entre les sexes. Deuxièmement, nous avons fait de même avec les objectifs de l'organisation en matière de politique, de recommandation ou d'analyse et, troisièmement, nous avons cherché à intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans notre travail de promotion des droits. »

Afin d'intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans leur travail, Isabelle et ses collègues ont adopté deux méthodes différentes. Ils ont d'abord privilégié une « approche générale », dans le cadre de laquelle toutes leurs recherches sur le terrain devaient s'appuyer dès le départ sur une démarche soucieuse d'équité entre les sexes. Pour ce faire, il fallait faire ressortir l'intérêt particulier d'un projet de recherche, trouver des analystes, diviser les questions de recherche et déterminer le meilleur endroit où interviewer les répondants sur le terrain. Ils ont ensuite rédigé d'autres documents de pointe qui portaient précisément sur l'analyse comparative entre les sexes.

De nos jours, les gens comprennent les différents volets des questions liées à l'égalité entre les sexes. Quand on parle d'analyse comparative entre les sexes, on pense habituellement à la promotion des droits de la femme ou à l'égalité entre les sexes. Pour cette raison, il était très important pour l'ICG de préciser dès le départ sa mission en y intégrant une démarche soucieuse d'équité entre les sexes. « Notre mission devait couvrir trois aspects : l'une était l'égalité entre les sexes et le militantisme », explique Isabelle. « L'objectif ici était de s'attaquer aux stéréotypes afin d'essayer de mieux comprendre le rôle des femmes et des hommes dans le militantisme et la façon dont les rôles sexospécifiques ont été manipulés par les militants et les politiciens. Le deuxième aspect visait la participation. L'idée était de chercher à mieux comprendre le rôle des femmes dans la résolution des conflits. Le troisième domaine d'intérêt revêtait une grande importance pour nous, car



il portait sur les répercussions différenciées des conflits. Nous avons notamment essayé de confronter la notion selon laquelle certains conflits touchent uniquement des groupes particuliers. Nous voulions nuancer nos recherches : par exemple, démontrer que les hommes peuvent aussi être victimes d'abus sexuels. Les conflits ont des répercussions négatives sur tout le monde, mais de différentes façons. C'est pourquoi il faut les analyser de façon différenciée afin de trouver des solutions. »

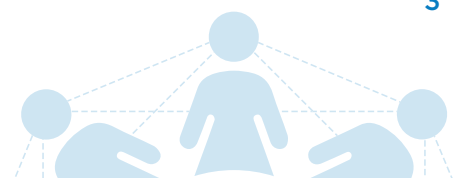
Les enjeux

Ces dernières années, les organisations et institutions ont réalisé des progrès dans le domaine. À titre d'exemple, les conclusions du Conseil sur les femmes, la paix et la sécurité adoptées en décembre 2018² font preuve – selon Isabelle – « d'un vocabulaire adéquat, en plus de reconnaître l'importance de l'analyse des conflits sous l'angle du genre et de souligner la nécessité d'une vision simplifiée ». Conformément au texte :

L'égalité des sexes et les droits de l'homme sont au cœur des valeurs européennes et constituent des priorités autonomes qui sont intégrées dans toutes les politiques de l'Union européenne. Le Conseil rappelle que l'Union européenne et ses États membres se sont engagés à mettre en œuvre intégralement le programme concernant les femmes, la paix et la sécurité, [...] en veillant à ce que ce programme soit pleinement intégré dans tous les efforts de l'UE en faveur d'une paix durable, de la sécurité, des droits de l'homme, de la justice et du développement, dans le cadre de la coopération que mène l'UE avec d'autres organisations régionales et internationales, comme le prévoit la stratégie globale de l'UE. Pour ce faire, une démarche soucieuse d'équité entre les sexes sera intégrée dans toutes les politiques de l'UE, y compris la sécurité, la prévention et le règlement des conflits ainsi que la consolidation de la paix à long terme.

Or, les droits de la femme sont toujours brimés et l'analyse de conflit demeure un processus très complexe. « À mon avis, le sens des travaux en matière d'égalité entre les sexes échappe aux gens. Ils ne sont pas faciles à déchiffrer, en particulier pour les analystes qui ont été formés d'une certaine façon. C'est pourquoi les besoins en matière de formation sont considérables et les cadres supérieurs doivent s'engager à veiller à l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes. Par ailleurs, les défis surgissent aussi dans les politiques et il arrive que les responsables de l'élaboration de celles-ci ne saisissent pas les allusions. Il faut se montrer extrêmement précis. Dans certains milieux, l'égalité des sexes est un tabou et il est nécessaire d'adapter son vocabulaire pour se faire entendre, ou encore, certaines personnes mettent le thème de l'égalité des sexes et celui du renforcement des femmes au pouvoir sur le même pied, alors que ce n'est pas le cas. Voilà qui demande une vaste campagne d'éducation et de sensibilisation ; et bien

2 Conseil de l'Union européenne, *Conclusions sur les femmes, la paix et la sécurité*, 3662e session du Conseil Affaires étrangères, Bruxelles, 10 décembre 2018, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15086-2018-INIT/fr/pdf>.



qu'il y ait eu des progrès, il reste encore beaucoup de chemin à faire. »

Les rapports

La première publication de l'ICG intégrant les questions d'égalité entre les sexes portait sur le Nigéria. Le rapport a été publié en décembre 2016³, soit deux ans après que le groupe sunnite Boko Haram ait enlevé plus de 200 écolières près de Chibok, un village dans l'État de Borno. Depuis son émergence en 2002, le groupe islamiste a transformé la vie de milliers de femmes. Comme l'indiquent les rapports :

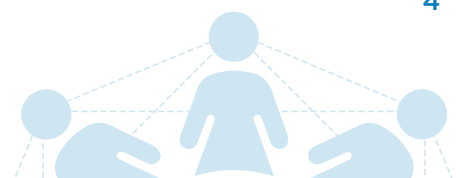
Certaines ont rejoint le mouvement pour échapper à leur condition, d'autres ont été enlevées et réduites en esclavage. [...] Si les disparus sont, de façon disproportionnée, des hommes, les femmes constituent l'immense majorité du 1,8 million de déplacés internes dans le nord-est du Nigéria. Qu'elles aient été épouses, esclaves ou combattantes, beaucoup d'entre elles portent aujourd'hui les stigmates de l'association avec les insurgés, et sont bannies de leurs communautés, notamment à cause du flou qui règne entre les statuts de militant, de sympathisant, et d'acolyte contraint⁴.

En tant que directrice de la recherche de l'ICG, Isabelle a compris qu'il était primordial de lutter contre certains stéréotypes invoqués dans le rapport sur le Nigéria. En effet, les conclusions sur l'enlèvement de plus de 200 écolières à Chibok ont soulevé l'indignation au sein de la communauté internationale qui ne considérait les femmes nigérianes que comme des victimes. Comme l'indique le rapport, le rôle des femmes au Nigéria était plus complexe et, dans certains cas, controversé. Certaines d'entre elles sont devenues « recruteuses, espionnes, main d'œuvre, combattantes et kamikazes, volontaires ou forcées »⁵. D'autres, dans le nord-est, poursuivaient depuis longtemps des efforts féminins non violents pour la résolution de conflits. À mesure que le conflit lié à Boko Haram s'intensifiait, celles-ci ont commencé à plaider en faveur du retour des femmes et des filles enlevées. « Autrement dit, beaucoup de femmes ont été exploitées et enlevées, tandis que d'autres ont activement participé à l'insurrection et à la contre-insurrection. Il est donc important de comprendre pleinement les différents rôles des femmes dans le conflit pour en informer les décideurs et trouver des solutions visant à apaiser leurs souffrances et ouvrir la voie à la réconciliation et la reconstruction de la société. Ce travail illustre qu'il faut absolument comprendre les normes sexospécifiques d'un contexte particulier avant de pouvoir trouver les bonnes solutions aux problèmes. » Selon le rapport, toute prise de décision devrait tenir compte du contexte historique de la discrimination sexuelle attribuable aux lois et pratiques culturelles du Nigéria et de la façon dont le mouvement

3 ICG, « Nigéria : les femmes et Boko Haram », in *Rapports Afrique*, n° 242 (5 décembre 2016), <https://www.crisisgroup.org/fr/node/4926>.

4 Ibid., p. i.

5 Ibid., p. 8.



insurrectionnel a aggravé la situation des femmes de diverses façons, allant des abus sexuels à la destruction des débouchés économiques. Dans sa conclusion, le rapport indique que « les autorités fédérales et leurs partenaires doivent reconnaître que, même si l'État a un rôle central à jouer, la religion peut également constituer une ressource pour faciliter ce processus et promouvoir des changements positifs pour les femmes de façon plus générale »⁶.

Un rapport sur le rapatriement des affiliés occidentaux du groupe État islamique (EI) souligne également l'importance de tenir compte de la démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans l'analyse de conflit. Publié en novembre 2019⁷, le rapport met en évidence la question du rapatriement en analysant le sort de milliers de femmes et d'enfants non syriens, détenus et associés à l'EI dans les camps syriens. On enjoint aux gouvernements des pays occidentaux de rapatrier leurs citoyens le plus rapidement possible. L'offensive turque menée dans le nord-est de la Syrie en 2019 et le basculement de l'équilibre des pouvoirs dans la région ont aggravé la précarité de la sécurité dans les camps. Des recherches sur le terrain portant sur le plus grand des camps pour femmes et enfants étrangers dans le nord-est de la Syrie, le camp al-Hol, « donnent une image de la misère, des abus sexuels et de la violence endémique ». Isabelle précise : « Nous avons dénoncé la crise humanitaire qui sévit dans les camps, où les femmes ne forment pas un groupe homogène. Rien qu'à al-Hol, on compte des dizaines de milliers de personnes. »

Comme dans toute guerre, une personne peut être à la fois une victime et une criminelle. Dans le cas des anciennes femmes affiliées à l'EI, « il n'y a pas de femme archétype de l'EI, mais plutôt un spectre complexe de femmes et de filles retenues dans les camps du nord-est de la Syrie »⁸. Pour cette raison, la principale recommandation du rapport est la suivante :

Détenir et rapatrier des Occidentaux associés à l'État islamique comporte des risques et des défis qui varient pour les hommes et les femmes, mais leur présence persistante dans la région est un problème épineux et la présence sans supervision des enfants de djihadistes est une violation flagrante du droit humanitaire. Les États doivent déplacer tous leurs ressortissants, à commencer par les femmes et les enfants⁹.

Isabelle a conclu son intervention en disant qu'il faut plus d'exemples d'analyse de conflit intégrant une démarche soucieuse d'équité entre les sexes. « Les analystes doivent reconnaître, grâce à ces publications, les données dont ils se privent lorsqu'ils n'interrogent pas les femmes pendant leurs recherches. »

6 Ibid., p. 24.

7 ICG, « Women and Children First: Repatriating the Westerners Affiliated with ISIS », in *Rapports Moyen-Orient*, n° 208 (18 novembre 2019), <https://www.crisisgroup.org/node/12390>.

8 Ibid., p. 22.

9 Ibid., p. i.

